

Appel à projets pour l'acquisition d'équipements mobiles connectés

Le Conseil départemental du Haut-Rhin a répondu favorablement, en 2015, à l'appel à projets de l'Etat dans le cadre du Plan Numérique. Ainsi, trois collèges (Colmar-Berlioz, Mulhouse-Saint-Exupéry et Rixheim-Dreyfus) ont été dotés de tablettes numériques, sur 3 ans.

Convaincu de l'apport de ces équipements dans la mise en œuvre de nouvelles pratiques pédagogiques, la Collectivité souhaite accompagner les projets numériques de collèges faisant appel à l'utilisation de terminaux mobiles connectés (smartphones, tablettes).

Cet accompagnement se fera sous la forme d'un appel à projets, qui sera renouvelé tous les ans. Certains projets pourront ainsi bénéficier d'un financement sur plusieurs années.

Ces projets doivent résulter d'une réflexion globale à la fois sur les usages pédagogiques, sur l'impact des équipements mobiles dans les apprentissages, et plus généralement sur la place du numérique dans l'établissement, en cohérence avec le projet d'établissement.

Cette réflexion doit être menée par les équipes disciplinaires en coordination les unes avec les autres et sous la responsabilité du Chef d'établissement. Le comité de pilotage du numérique de l'établissement est l'instance la plus appropriée pour coordonner cette réflexion.

Le calendrier prévisionnel de cet appel à projets est le suivant :

- Lancement de l'appel à projets fin janvier 2019 ;
- Dépôt des candidatures avant le samedi 6 avril 2019 ;
- Analyse des dossiers et attribution des dotations pour fin mai 2019 ;
- Commandes, installation et configuration des équipements, en parallèle des premières formations, pour une mise en œuvre à la rentrée 2019.

Les projets déposés seront évalués par une commission technique composée de la DANE, de la DSDEN, de la Collectivité, ainsi que de Principaux de collèges.

La Commission Permanente du Conseil départemental validera la liste des projets retenus.

Les critères de sélection s'appuieront sur :

- Le volet pédagogique du projet, et sa cohérence avec le projet d'établissement ;
- La réflexion sur la place de l'équipement dans l'écosystème numérique de l'établissement ;
- Le caractère interdisciplinaire du projet et l'optimisation de l'utilisation du matériel.

Au regard de l'évaluation réalisée dans les trois collèges du Plan Numérique, la Collectivité a fait le choix d'arrêter le financement d'équipements individuels. Les matériels devront donc être utilisés de manière partagée.

Les projets peuvent intégrer les équipements personnels des élèves et des enseignants (BYOD/AVEC) en complément de matériels fournis dans le cadre de cet appel à projets. Pour mémoire, le BYOD/AVEC à l'École désigne l'usage, dans le cadre scolaire, d'un équipement numérique personnel dont la responsabilité ne relève ni de l'État ni de la Collectivité (source EDUSCOL).

Un établissement ne peut déposer qu'un seul dossier par an.

Le projet doit concerner plusieurs disciplines.

A noter, enfin, qu'une attention particulière sera portée sur les projets intégrant des classes de SEGPA ou d'ULIS.

Afin de valider votre candidature merci de compléter le dossier suivant et de nous le transmettre à l'adresse informatique@haut-rhin.fr.

La date limite de dépôt est fixée au **samedi 6 avril 2019**.

Si vous rencontrez des difficultés pour remplir certains volets, vous pouvez contacter la DANE à l'adresse : ce.dane@ac-strasbourg.fr

Renseignements administratifs

Nom de l'établissement :	RNE :
Adresse :	
Téléphone :	
Nom du chef d'établissement :	
Courriel :	
Coordonnées du référent numérique :	
Nom :	
Prénom :	
Courriel académique :	
Coordonnées du référent du projet (si différent du référent numérique) :	
Nom :	
Prénom :	
Fonction :	
Courriel académique :	

Description du projet

Merci de respecter le cadre de réponse ci-dessous.

Intitulé du projet :

1. Volet Pédagogique

Préciser :

- les disciplines concernées
- les usages prévus avec les élèves, les objectifs et les plus-values attendus
- la prise en compte des besoins (association des élèves dans la construction du projet ?,...)
- la place des tablettes au sein de l'écosystème numérique de l'établissement
- ...

2. Volet Formation et accompagnement

Exprimer les besoins en terme de formation

3. Volet Pilotage

Résumer le dispositif de suivi et d'évaluation du projet prévu en précisant notamment :

- l'instance de pilotage
- indicateurs pertinents
- la place de ce projet dans celui de l'établissement

4. Volet communication

Présenter le plan de communication envisagé (réunion avec les parents, enquêtes/sondages/questionnaires,...)

5. Volet technique

Au regard de votre projet, indiquer :

- le nombre de tablettes demandées
- le type de tablettes et accessoires (clavier,...)
- la sécurité du matériel (locaux de stockage sécurisés, armoires, recharge,...)
Préciser si les tablettes seront amenées à sortir de l'établissement
- la sécurité des usages : accès à des ressources internes (serveur PEDAGO) ou externes (internet)...
- la couverture Wifi correspondante au projet

6. Volet financier

Préciser les éventuelles possibilités de cofinancement (commune, EPCI, entreprise,...)

Date de présentation du projet :

- au comité de pilotage du numérique de l'établissement :
- au conseil pédagogique :
- au conseil d'administration :